

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 \(6\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à Louis-Joseph Wallerand, 8 mars 1862](#)

Jean-Baptiste André Godin à Louis-Joseph Wallerand, 8 mars 1862

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (6)

Collation 2 p. (263r, 264v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Louis-Joseph Wallerand, 8 mars 1862, Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 30/11/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/41989>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [8 mars 1862](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Wallerand, Louis-Joseph \(1814-1890\)](#)

Lieu de destination Cambrai (Nord)

Description

Résumé Sur le tracé du chemin de fer par Guise. Godin communique à Wallerand deux mémoires qu'il demande. Il lui explique qu'en raison de ses affaires, il ne rejoindra Chenest parti à Paris pour la réunion du Conseil d'État qu'en cas d'absolue nécessité. Il expose son opinion sur la question du tracé du chemin de fer : seules les chambres de commerce de Lille et de Dunkerque se sont ralliées au tracé de la Compagnie du chemin de fer du Nord dans l'espoir d'un chemin plus direct que celui par Busigny ; la Compagnie ne semble pas décidée à mettre en œuvre le prolongement souhaité de la ligne qu'elle sollicite et « elle est maintenant seule contre l'unanimité des populations et des intérêts du commerce les plus vrais et les plus étendus » ; le principal argument en faveur du tracé par Guise est celui de l'unanimité des conseils municipaux et des chambres de commerce de Saint-Quentin, Cambrai, Mézières, Laon ainsi que les résolutions des conseils généraux ; sans la Compagnie du chemin de fer du Nord ou plutôt sans Rothschild, le tracé par Guise l'emporterait. Dans le post-scriptum, Godin indique l'adresse à Paris de Chenest, 23 rue des Jeûneurs.

Mots-clés

[Chemins de fer](#)

Personnes citées

- [Chambre de commerce et d'industrie \(Dunkerque\)](#)
- [Chambre de commerce et d'industrie \(Lille\)](#)
- [Chambre de commerce et d'industrie \(Saint-Quentin\)](#)
- [Chenest \[monsieur\]](#)
- [Compagnie du chemin de fer du Nord](#)
- [Rothschild, James de \(1792-1868\)](#)

Lieux cités

- [23, rue des Jeûneurs, Paris](#)
- [Busigny \(Nord\)](#)
- [Charleville-Mézières \(Ardennes\)](#)
- [Dunkerque \(Nord\)](#)
- [Laon \(Aisne\)](#)
- [Lille \(Nord\)](#)
- [Reims \(Marne\)](#)
- [Saint-Quentin \(Aisne\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 14/09/2022

Dernière modification le 26/04/2023

263
264/265
Lyon le 6 mars 1862 265

Cher Monsieur

Je vous en remercie très
et je m'empresse de satisfaire vos
vœux adressant de ma main
quelque chose de bon.

Après avoir été parti pour Paris
au sujet de la réunion du conseil d'état
il me propose de s'occuper mais mes
occupations sont un peu absorbées en ce
moment je lui ai seulement dit que si
il voit ma présence véritablement nécessaire
il m'écrira alors je m'y rendrai.

Je lui ai formulé mon opinion sur
l'état de l'affaire et je lui ai remis pour
l'appuyer les délibérations de la chambre
de commerce de Lille et de Dunkerque
qui ont été les seuls partisans du
travail de la compagnie du nord. Les
autres ont été les partisans du chemin de fer
dit que celui par Roubaix, et a
qui pourrait la cession du nord est bien
de consentir à ce prolongement de
la ligne quelle soit elle est donc
maintenant sous votre haute surveillance
des populations et des intérêts du commerce
les plus chers et les plus étendus. Je
vous prie de faire ressortir à qui dans l'état
est contraire à la cession du nord.

100
et ce qui a déterminé l'itha a
autre entre nous p. voir quel est quel
d'autre argument a faire valoir que celui
et l'assimilation des conseils municipaux
et des chambres de commerce de St Quentin
cambrés. Reçois l'apologie de nos et les
résolutions des conseils généraux en notre
faveur. si la compagnie de nous n'est
la ou plutôt possible assurément la
bataille passerait pour nous
simplement signer nos deux conditions
d'édifice

Godard

vous trouverez il cherché a la
maison rue de la justice 23 surtout
le matin avant 9 heures